

Commune de **VILLE-LA-GRAND**



RÉVISION DU PLU

Diagnostic agricole

Réalisé sur la base de l'étude de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, élaboré dans le cadre de la révision du SCO, juin 2018

Identification des exploitations agricoles

Définition d'une exploitation agricole professionnelle

- La définition d'une exploitation professionnelle est basée sur la Surface Minimum d'Installation (SMI), qui correspond à une surface minimale de viabilité économique, fixée dans le cadre du Schéma directeur départemental des Structures et qui est propre à chaque production.
- A partir de cette SMI et prenant en compte les spécificités de l'agriculture des Savoie, sont considérées comme professionnelles :
- en polyculture élevage, les exploitations de 18 ha minimum en zone de plaine,
- pour les autres productions, les exploitations de plus de 9 ha de surface équivalente,
- pour les autres qui n'ont pas de coefficient d'équivalence, les situations sont analysées au cas par cas.
- Cette définition diffère de celle du RGA1, pour lequel une exploitation agricole est une « unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et de gestion courante indépendante » (RGA 2010). Cette définition prend donc en compte toutes les exploitations de type « patrimoniales ».

D'après étude Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, juin 2018

Identification des exploitations agricoles

Caractérisation des bâtiments

FONCTION DES BATIMENTS

	Habitation des exploitants ou des associés
	Gîte
	Bâtiment d'élevage
	Stockage des effluents
	Salle de traite, Laiterie, Salle de fabrication Chambre froide, Atelier de transformation
	Magasin de vente
	Stockage végétaux et matériel
	Restauration
	Serre (en verre, PVC, chauffées)
	Projet bâtiment d'exploitation

SITES D'ALPAGE

	Localisation
	Habitation des exploitants ou des associés
	Logement des animaux
	Atelier fabrication
	Magasin de vente

Caractérisation des productions



Bovins lait



Genisses



Bovins viande



Equins



Porcins



Volailles



Escargots (héliculture)



Céréales



Arboriculture



Petits fruits



Viticulture



Maraîchage



Apiculture

D'après étude Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, juin 2018

Identification des exploitations agricoles

Caractérisation des bâtiments et des productions

FONCTION DES BATIMENTS

-  Bâtiment d'élevage
-  Stockage des effluents
-  Local technique (matériel, silo, salle de traite, latrine, salle de fabrication, atelier de transformation, gîtes, restaurants,...)
-  Stockage foin / végétaux
-  Serre (en verre, PVC, chauffées)
-  Autre bâtiment agricole : extérieur (Dutoz)
-  Projet bâtiment d'exploitation

CIRCULATION

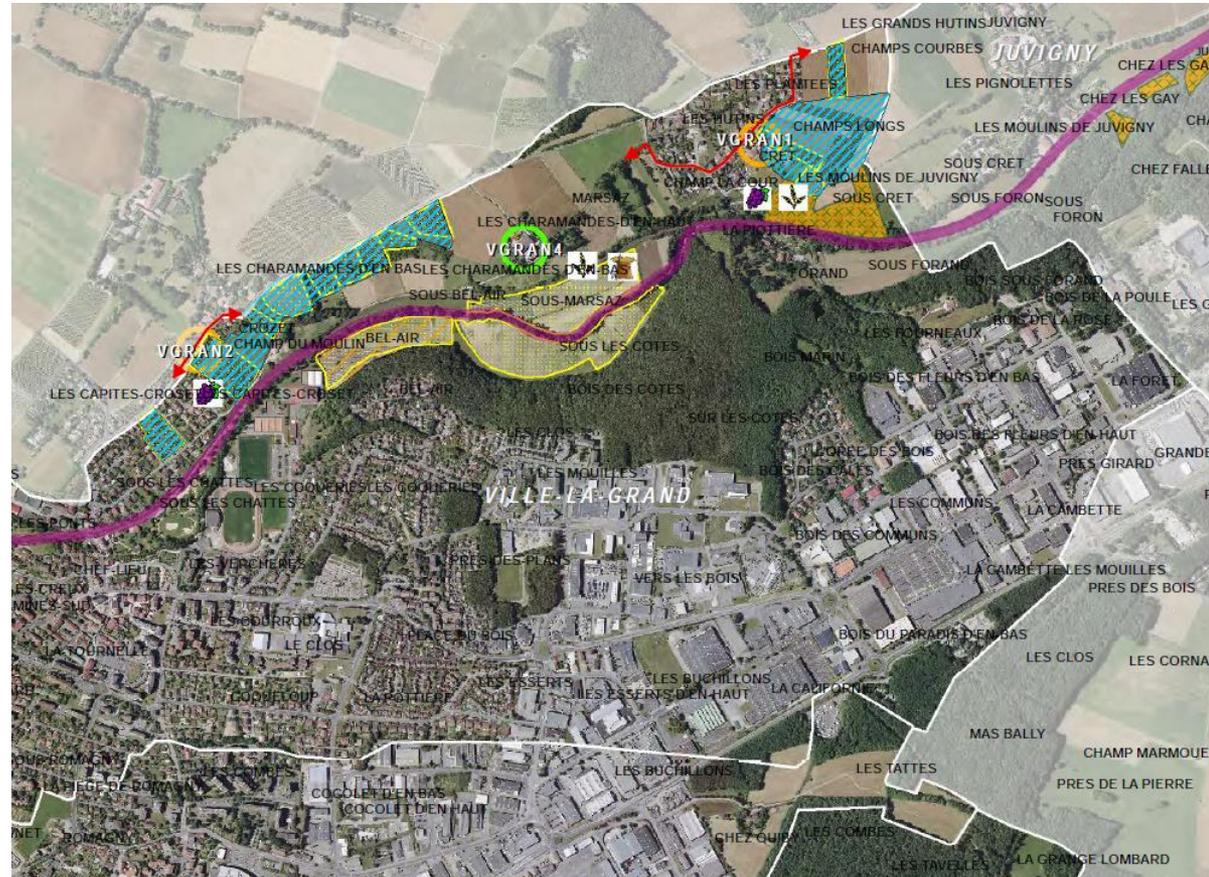
-  Circulation des animaux et/ou des engins agricoles

FONCTION DES PARCELLES

-  Parcelle de culture spécialisée
-  Projet de parcelle de culture spécialisée
-  Parcelle en tiche, utilisable pour l'agriculture
-  Parcelle drainée
-  Parcelle irriguée

AUTRES ZONAGES

-  Zone tiche
-  Parcelle urbanisée
-  Parcelle située en zone AOP appellation "Vin de Savoie"
-  Limite communale



D'après étude Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, juin 2018

Identification des exploitations agricoles

Pérennité des exploitations agricoles

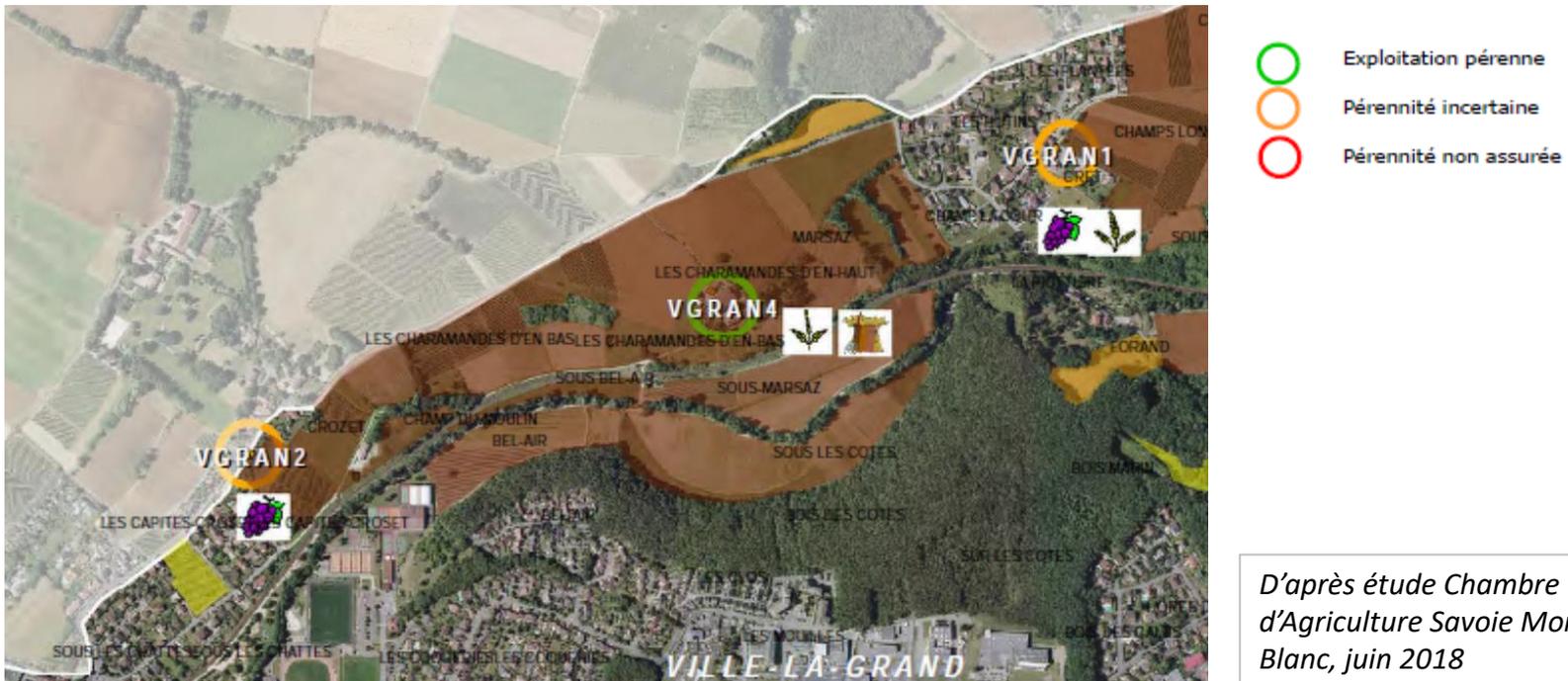
- La pérennité des exploitations agricoles est évaluée sur les 5 prochaines années. Elle est définie en fonction de différents critères, des projets individuels de chacun ou des évolutions de parcours. Il s'agit d'une estimation, cette donnée peut changer. Il est en effet délicat d'affirmer le devenir des exploitations, celles-ci étant des entreprises privées.
- Elle est analysée en fonction de :
 - l'âge de l'exploitant (+ ou – 55 ans)
 - la situation de l'exploitation au regard de sa localisation et de la reprenabilité des bâtiments
 - la possibilité de succession de l'exploitation
 - la stratégie personnelle de l'exploitant
- La pérennité n'est pas analysée en fonction de critères économiques.
- Cette estimation peut varier en fonction des évolutions de parcours des chefs d'entreprise que sont les exploitants agricoles. Elle permet néanmoins de donner une lisibilité du devenir des exploitations agricoles de l'Agglo.

D'après étude Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, juin 2018

Identification des exploitations agricoles

Pérennité des exploitations agricoles

- Deux des trois exploitations de la communes sont jugées comme ayant une pérennité incertaine par la chambre d'agriculture



Il est à noter que depuis la réalisation de cette étude, les conditions de transmission de ces exploitations se sont précisées et de jeunes exploitants se sont montrés motivés pour leur reprise. La pérennité de ces trois exploitations peut désormais s'envisager avec une pérennité confortée.

Identification des exploitations agricoles

Une valorisation des productions

Le territoire de Ville-la-Grand est inscrit dans plusieurs périmètres de labels, attestant de la qualité des productions agricoles et des terroirs :

- AOC – AOP viticoles
 - Roussette de Savoie
 - Vins de Savoie
- IGP viticoles
 - Comtés Rhodaniens
 - Vin des Allobroges
- IGP
 - Emmental
 - Gruyère
 - Pommes et poires de Savoie – Pommes de Savoie – Poires de Savoie
 - Raclette de Savoie
 - Tomme de Savoie



Source : INAO

Identification des exploitations agricoles

Des surfaces agricoles à enjeux

Pour apprécier l'importance des différents espaces agricoles, trois critères ont été retenus :

- **La proximité des surfaces par rapport aux bâtiments d'exploitation**

Les surfaces de proximité sont les surfaces immédiatement aux abords des exploitations, dans un rayon de 600 mètres. Ces surfaces représentent plus de 40 % des surfaces agricoles de l'Agglo. Elles sont essentielles pour la bonne fonctionnalité des exploitations et l'usage optimal des bâtiments d'exploitation.

- **Le potentiel agronomique**

Le potentiel agronomique est lié au potentiel naturel des sols, à la pente et donc à la possibilité de mécaniser et à la présence d'équipements. Sur l'Agglo, les espaces de bon potentiel représentent 20 % des surfaces, celles à potentiel moyen, 52 % des surfaces utilisées par l'agriculture. Elles sont souvent en concurrence directe avec l'urbanisation.

- **La taille des tènements agricoles**

La taille des tènements est liée à la répartition urbaine des constructions mais également à la présence d'éléments naturels ou physiques (ruisseaux, routes, forêts, ...) qui constituent des ruptures. Près de 90 % des tènements sont de grande taille et sont intéressants pour le fonctionnement des exploitations.

Urbanisation, exploitations agricoles et contraintes règlementaires étant très imbriquées, il y aura lieu de prendre toutes les précautions afin de préserver les espaces agricoles d'importance et de protéger les bâtiments d'exploitation dans le SCoT.

D'après étude Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, juin 2018

Identification des exploitations agricoles

Les enjeux du volet agricole pour la révision du PLU

- La protection des espaces agricoles à enjeux.
- La préservation des bâtiments d'exploitation et les surfaces de proximité.
- Le respect des accès et circulations agricoles dans les projets d'aménagement urbain.
- L'installation de nouveaux exploitants encouragée et la transmission des exploitations facilitée notamment par une protection des espaces agricoles considérés comme les outils de productions.
- Le choix de formes d'urbanisation qui économisent et protègent les espaces agricoles :
 - Privilégier le renouvellement urbain, en urbanisant en priorité les dents creuses et favorisant des formes urbaines plus denses (habitat et zone d'activités) pour protéger les outils de production
 - Promouvoir des formes urbaines diversifiées et moins consommatrices d'espace dans le cadre de projet d'ensemble
 - Maintenir les limites actuelles des franges de l'urbanisation
 - Préserver les coupures vertes existantes en limite d'urbanisation pour leur structuration de séquences paysagères qualitatives et révélant le caractère ouvert des espaces agricoles sur le grand paysage.